

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187, rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

Paris, le 20 juin 2013

15^e COLLOQUE FRANCO-ITALIEN DE PSYCHANALYSE

SPP-SPI

Samedi 9 et dimanche 10 novembre 2013

Salle Notre Dame des Champs - PARIS 75006

AU-DELA DU REFOULEMENT

Samedi 9 novembre 2013

- 8h30 Accueil des participants
- 9h30 - 10h00 Introduction de Antonino Ferro Président SPI et Bernard Chervet Président SPP
- 10h00 - 11h00 Conférence Gianluigi Monniello SPI, discutant Bernard Bensidoun SPP
Modérateur Sabina Lambertucci-Mann SPP
- 11h00 - 11h30 Pause
- 11h30 - 12h30 Conférence de Gérard Bayle SPP, discutante Stefania Nicasi SPI
Modérateur Andrea Baldassarro SPI
- 12h30 - 13h00 Interventions avec la salle
Pause Déjeuner
- 14h30 - 16h30 Reprise des travaux en quatre ateliers. Dans chaque atelier sera présenté un exposé théorico-clinique. L'introduction à la discussion est assurée par un membre de la SPP et par un membre de la SPI.
- Atelier 1 Exposé de Piotr Krzakowski SPP, discutante Annalisa Ferretti-Levi-Montalcini SPI
discutante Isabelle Maitre-Lewy-Bertaut SPP
- Atelier 2 Intervenante Valeria Egidi-Morpurgo SPI, discutante Béatrice Le François SPP,
discutante Marina Breccia SPI
- Atelier 3 Intervenante Martine Pichon-Damesin SPP, discutante Rossela Valdré SPI,
discutante Elisabeth Dahan-Soussy SPP
- Atelier 4 Intervenante Gemma Zontini SPI, discutant Pierre Biton SPP,
discutante Maria Grazia Fusacchia SPI
- 16h30 - 17h00 Pause
- 17h00 - 18h30 Reprise de la discussion en ateliers
Cocktail sur place

Dimanche 10 novembre 2013

- 10h00-11h30 Reprise du thème avec les conférenciers, modérateurs Antonino Ferro, Président SPI, Bernard Chervet, Président SPP
- 11h30 -12h00 Pause
- 12h00-13h00 Discussion avec la salle

Comité scientifique du Colloque Franco-Italien de la SPP

Sabina Lambertucci-Mann, Daniela Avakian, Anouk Driant, Caroline Sedel-Godard, Roland Havas, Vassilis Kapsambelis

Comité scientifique du Colloque Franco-Italien de la SPI

Tiziana Bastianini, Benedetta Guerrini Degli Innocenti, Massimo Vigna-Taglianti

Le Colloque est ouvert également aux Analystes en Formation.

Ils doivent s'inscrire au secrétariat de la SPP. Le nombre de place étant limité, une confirmation leur sera adressée.

Pour les membres, il convient d'adresser la fiche d'inscription et le chèque au secrétariat de la SPP. Le nombre de place est limité et les inscriptions seront acceptées par ordre d'arrivée.

Argument

Ce colloque se propose de discuter, à partir de différentes situations cliniques les fonctions des mécanismes de défense ainsi que leur compréhension et interprétation de la part de l'analyste en référence au refoulement. En 1894, dans le manuscrit M. Freud écrivait à Fliess : « c'est dans la sexualité que se dresse la défense ». La défense s'installe lorsque le Moi risque d'être désorganisé et que l'angoisse ne peut assurer sa sauvegarde, donc quand le conflit entre le pulsionnel et la processualité est trop intense. Freud s'intéresse d'abord à la défense, comme résultat d'un conflit inconscient entre la pulsion et le Moi. Progressivement et jusqu'en 1915, il évoque le refoulement comme le mécanisme de défense par excellence qui intervient pour limiter l'excès d'angoisse chez le patient. Cette première définition de la défense et de son mécanisme est assez élargie.

Mais, dès 1896, Freud laisse entrevoir la multiplicité de significations qu'il attribue à cette activité inconsciente du Moi qu'il appelle la « défense » et qu'il nomme rapidement le « refoulement ». Il évoque progressivement d'autres mécanismes de défense, comme le déplacement, la condensation, tel qu'il les décrit dans la formation des rêves, ensuite l'évitement, l'isolation, l'annulation rétroactive, la formation réactionnelle, le retournement en son contraire puis la défense délirante et la projection (Schreber).

Il faudra attendre 1920 pour qu'une théorisation de la fonctionnalité des mécanismes de défense du Moi apparaisse dans la pensée freudienne, en lien avec sa nouvelle conception de l'angoisse. En 1922, dans son très beau texte « A propos de quelques mécanismes névrotiques dans la jalousie, la paranoïa et l'homosexualité », Freud décrit d'autres fonctionnements psychiques basés sur l'utilisation de l'introjection, de l'identification et surtout de la projection. C'est à partir de cette dernière qu'il fait un pas de plus vers la description, non seulement des pathologies névrotiques, mais de la psychose et des pathologies non-névrotiques, en particulier narcissiques.

En 1920 dans *Au-delà du principe de plaisir*, Freud souligne l'importance des pathologies traumatiques et de la pulsion de mort, c'est à dire de ces fonctionnements psychiques, régis par la destructivité, la compulsion de répétition, pour lesquels le désaveu, la dénégation, la répression, le déni et les clivages sont au premier plan. La notion de résistance trouve aussi une nouvelle signification (1925).

Nous savons que Freud a approfondi sa théorisation du clivage jusqu'à la fin de son œuvre dans « Le clivage du Moi dans les processus de défense », ce qui lui permet de revisiter en 1939, avec beaucoup d'intuition, sa conception du fonctionnement psychotique. Aujourd'hui l'analyste est confronté à des cliniques très hétérogènes et complexes, où des fonctionnements dits névrotiques se mélangent et s'amalgament à des fonctionnements psychotiques. Les défenses les plus régressives obligent l'analyste à une écoute polyphonique du récit de séance des mouvements transféro-contre-transférentiels, pour formuler des interprétations qui tiennent compte de la fonction économique anti-désorganisatrice des défenses.

Ce colloque permettra de mettre en dialogue la « pensée clinique » de deux cultures analytiques proches et différentes.

Sabina Lambertucci Mann Membre titulaire formateur SPP

15° COLLOQUE FRANCO-ITALIEN DE PSYCHANALYSE SPP-SPI

9 et 10 novembre 2013

Bulletin d'inscription à remplir et à adresser à l'ordre de « Société Psychanalytique de Paris» avec le paiement - 187, rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Code Fiscal (pour les italiens) : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Fax : _____

E-Mail : _____

Date : _____

Signature

<i>Montant de l'inscription</i>	<i>Avant le 30 septembre</i>	<i>A partir du 1er octobre</i>
Membres SPP ou SPI	€ 150€	€ 170
Analystes en formation	€ 120	€ 140

COORDINATE BANCARIE :

IBAN FR76 3000 3030 8100 0372 6600 032

BIC SOGEFRPP

N.B.: L'inscription sera prise en compte dès réception du justificatif de paiement et du bulletin d'inscription.